



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2017

Val Vanoise,
une communauté
de projets,
des innovations


val vanoise
communauté de communes

SOMMAIRE

- 03 Édito
- 06 Calendrier des actions
- 07 La recomposition des vices présidences

- 08 **Avancement du projet de territoire :
quelles actions pour quels résultats ?**
- 10 Enfance
- 14 Services à la population
- 18 Rayonnement du Territoire et Attractivité
- 20 Aménagement du Territoire et éco-exemplarité

- 24 **Des services ressources
très actifs**

02

édito

•
**Val Vanoise,
c'est parti pour
le projet de
territoire !**



FEISSONS-SUR-SALINS

La Communauté de communes Val Vanoise poursuit deux objectifs fondamentaux :

- Participer activement au développement du territoire, par son implication forte et ses initiatives sans cesse renouvelées au service d'une communauté de projets ;
- Adapter constamment son organisation, pour que notre équipe communautaire dispose d'un outil efficace et moderne pour servir au mieux les usagers du territoire, habitants permanents ou simplement de passage.

L'année 2017 a été marquée par de réelles avancées opérationnelles, et notamment :

- Déploiement du nouveau mode de collecte des ordures ménagères, avec l'aménagement de nombreux points d'apport volontaire,
- Lancement du projet de construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et du pôle Petite Enfance,
- Acquisition de la maison du Dr Jay, futur siège de Val Vanoise.

Pour notre intercommunalité, 2017 est aussi l'année du transfert, voulu par le législateur, des compétences en matière de développement économique et de tourisme. Il s'agit maintenant de consolider à l'échelon intercommunal les initiatives lancées par nos communes membres. Dans ces domaines cruciaux pour notre territoire, puisqu'il s'agit également de nos emplois, il nous faut innover pour répondre à l'évolution des besoins des acteurs locaux : communes, associations, socio-professionnels.

En 2017, pour être plus proche de ses habitants et suite à la fusion des communes de Saint Bon et de La Perrière, Val Vanoise a simplifié son nom, renforçant son identité et son ancrage sur le territoire.

En regardant dans le rétroviseur, après quatre années d'existence, je constate avec satisfaction qu'une évolution, jusqu'à présent discrète, commence à prendre corps parmi les acteurs du territoire intercommunal. Je l'appellerai le « travailler ensemble ». Avec pragmatisme, enthousiasme et bonne volonté, élus comme habitants, nous raisonnons désormais globalement au service de projets qui dépassent les frontières de nos communes. Qu'elles soient formelles ou naturelles, des connexions se créent entre nous et nous offrent de nouvelles perspectives.

Je suis persuadé que le décloisonnement de notre territoire doit se poursuivre. Il renouvelle le sens et la force de l'action publique locale. Dans l'intérêt de notre bassin de vie, il nous faut faire preuve d'agilité et d'adaptabilité. C'est l'esprit du présent rapport d'activité que j'ai souhaité concis et d'un abord facile.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Le Président,

Thierry Monin



04

**Val
Vanoise, une
intercommunalité
forte de neuf
communes**



BOZEL

BRIDES-LES-BAINS

CHAMPAGNY-EN-VANOISE

COURCHEVEL

FEISSONS-SUR-SALINS

LE PLANAY

LES ALLUES

MONTAGNY

PRALOGNAN-LA-VANOISE



1 STATION **THERMALE**

5 STATIONS DE SPORT D'HIVER
DONT 3 AU SEIN DE L'UN DES PLUS GRAND
DOMAINE SKIABLE AU MONDE

10.000 HABITANTS | **4 ANS** D'EXISTENCE

5 COMMUNES LABELLIÉES
"STATION CLASSÉES TOURISME"

UN TERRITOIRE À FORT **POTENTIEL TOURISTIQUE** DE PLUS DE **400 KM²**

AUX PORTES DU **1^{ER} PARC NATIONAL FRANÇAIS**

05

calendrier des actions 2017

→ Transfert des nouvelles zones d'activité économiques

→ Transfert de la compétence touristique (création de l'OT Vallée de Bozel Tourisme) pour 4 communes.

→ Jury de concours avec choix d'un architecte pour le pôle Petite Enfance/ maison de santé de Bozel

→ Renouvellement du transport de proximité

→ Modification du nom de la CC

→ 1^{er} mutualisation des marchés de sentiers

→ Informatisation des déchetteries

→ Formalisation d'un guide de la Commande Publique

→ Ouverture de la passerelle Gorge aux Pigeons

→ Séminaire des élus sur le projet de territoire

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

JUIN

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

→ Lancement de la pose de conteneurs semi-enterrés

→ Suppression des TAP et extension des accueils de loisirs

→ Lancement des bilans de mi-mandat au sein des conseils municipaux

→ 1^{er} service commun: la pause méridienne

→ 3^e édition de la Semaine Bleue

→ Mise en place d'outils de gestion des assemblées

→ Approbation du Schéma de Cohérence Territoriale

→ Accord avec les professionnels de santé sur un prix de loyer

Hélène Madec, Vice-Présidente en charge de l'Enfance, prise par ses obligations professionnelles a démissionné. Les vice-présidences sont donc réparties de la façon suivante :

07

la recomposition des vices présidences



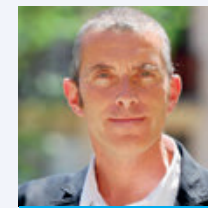
Finances, Achat et Commande Publique

Jean-Baptiste MARTINOT
1^{er} Vice-Président



Eau et assainissement, SCOT, GEMAPI

Philippe MUGNIER
2^e Vice-Président



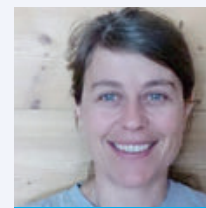
Développement économique, tourisme, évènementiel, transports et communication

Guillaume BRILAND
3^e Vice-Président



Déchets, travaux et équipements, aménagement numérique

René RUFFIER-LANCHE
4^e Vice-Président



Action sociale (délégation Enfance en plus de ses attributions initiales "maison de santé-seniors")

Armelle ROLLAND
5^e Vice-Président



Ressources Humaines

Rémy OLLIVIER
6^e Vice-Président

▼
Avancement
du projet
de territoire :
quelles actions
pour quels
résultats ?

08





10



accompagner
les enfants
et favoriser
l'épanouissement
des familles

PETITE ENFANCE

Projets finalisés :

- Développement du RAM (Relais d'Assistants Maternels) : augmentation du temps d'animation et des temps collectifs, 6 ateliers "bébé signe".
- Matinée petite enfance sur le thème **éveil corporel** pour tous les enfants des crèches.
- Interventions dans les crèches **d'une danseuse et d'une musicienne** plusieurs fois dans l'année.
- Organisation des **"festi-parents"** pendant 1 semaine au printemps, les parents sont invités à participer à la vie de la crèche en venant proposer des activités et/ou interventions de leur choix aux enfants. Les équipes sont là pour les accompagner et les soutenir dans leur proposition. Ces journées permettent un réel échange entre les parents, les équipes et les enfants.
- Lancement de **l'amélioration de la qualité de l'air** dans ces structures notamment par l'utilisation de produits d'entretien naturel.
- **Spectacle de fin d'année** organisée par le RAM.



11



en chiffres

214 ENFANTS DIFFÉRENTS ACCUEILLIS

BUDGET ANNUEL 1,7 M€

COÛT DE REVIENT D'UN BERCEAU :
18 757 €/an soit 10,45 € de l'heure

Tarif minimum et maximum facturé aux parents en fonction des revenus et de la composition familiale :
0,34€/h et 2,92€/h

FINANCEMENT :

16% PARTICIPATIONS FAMILIALES
51% CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
33% VAL VANOISE

ENFANCE :

QUELQUES FOCUS

TRANSPORT SCOLAIRE

Jusqu'en juillet 2017, la compétence du transport scolaire était assurée par le Département de la Savoie. En septembre, la Région Auvergne Rhône-Alpes s'est vu transférer la compétence. Pour mener à bien cette mission, le Département puis la Région délèguent à certaines collectivités locales une partie de leurs missions pour **garantir aux usagers une relation de proximité** dans l'exercice de la compétence. 5 compagnies de transports sont mobilisées.

En 2017, Val Vanoise a mis en place **un système d'information par SMS** pour communiquer efficacement avec les familles notamment lors d'incidents sur les lignes. De plus, les lignes ont aussi été cartographiées sur le site internet de la collectivité pour plus de transparence.



LA PAUSE MÉRIDIANNE

Val Vanoise poursuit sa démarche de mutualisation en lien étroit avec les communes membres. Depuis la rentrée scolaire 2017-2018, la Communauté de communes, à la demande de la commune de Courchevel, assure la gestion de la pause méridienne dans les écoles du Praz, de 1850 et de Champétel.

L'objectif est clair : **faciliter le quotidien des familles** en réduisant le nombre d'interlocuteurs pour permettre, par exemple, de régler toutes les prestations par carte bancaire en ligne sur une seule facture ou encore, d'éviter de remplir plusieurs dossiers d'inscription. Pour Courchevel, cela concerne 273 enfants. En fonction des demandes, ces dispositions vont être étendues à d'autres communes.

D'ores et déjà, Le Planay est concerné dès le 1^{er} janvier 2018. Montagny et Pralognan-la-Vanoise, dès le 3 septembre 2018.



PARC NATUREL

Parc Naturel de la Chartreuse, Lyon, Marseillan, La Grande Motte, Bourget du Lac, Budapest, Puy du Fou, Les Francofolies, Bretagne, Sicile : **une diversité de séjours a pu être proposé**, pour le plus grand régal des enfants, des plus petits aux plus grands.



TAP

De janvier à juillet 2017, près de 600 élèves ont participé aux TAP. Ils ont pu découvrir **le biathlon, la sophrologie, le théâtre, la fabrication de micro-fusée...** Dès les premières annonces faites par le Ministre de l'Éducation nationale évoquant la possibilité de permettre aux écoles de revenir à la semaine de 4 jours, Val Vanoise a, avec les communes, entériné ce dispositif et par voie de conséquence la suppression des TAP. La demi-journée du mercredi matin étant à nouveau libérée, les 3 accueils de loisirs intercommunaux seront ouverts sur cette nouvelle plage horaire.



12





Perspectives globales 2018-2019

- Fusion des services Enfance.
- Projet **pôle Petite Enfance** (crèche, RAM, lieu d'accueil enfants-parents) en vue de l'ouverture.
- Développement des **compétences psychosociales** chez les enfants de 0 à 3 ans.
- Réécriture des règlements de **fonctionnement** et des **projets éducatifs**.
- Aménagement de la **terrasse de la crèche** de Brides-les-Bains.
- Mise en place d'ateliers parentalité itinérant.
- Extension du **projet qualité de l'air** à toutes les crèches.
- Réflexion sur l'accueil **saisonnier**.
- **Optimisation du service** pour les famille :
À compter de septembre 2018, les crèches de Val Vanoise seront également gérées avec la plate-forme e-enfance. Cela permettra une centralisation de notre gestion dans un outil unique et donnera la possibilité à chaque famille d'accéder à l'ensemble des services proposés dans un seul et même espace. Les demandes d'inscription en crèche se font désormais en ligne.
- Fête des familles.

13



en chiffres

+ DE 1 200 ENFANTS DIFFÉRENTS
ONT PARTICIPÉ À UNE OU PLUSIEURS PRESTATIONS

150 ENFANTS AUX 10 SÉJOURS

68 ENFANTS EN MOYENNE
LES **MERCREDIS APRÈS-MIDIS** (56 EN 2016)

42 H D'ENSEIGNEMENT D'**ANGLAIS**

100 À 120 ÉLÈVES BÉNÉFICIENT DES **PERMANENCES AU COLLÈGE**

+ DE 18 000 PORTIONS DE GOÛTERS DISTRIBUÉS AUX ENFANTS

24 LIGNES DE TRANSPORT SCOLAIRE EMPRUNTÉES PAR 650 ÉLÈVES

333 ENFANTS AVANT L'ÉCOLE (287 EN 2016),
595 APRÈS L'ÉCOLE (581 EN 2016).





14

services
à la population :
quel accompagnement
social ?

MAISON DE SANTÉ / PÔLE PETITE ENFANCE : LES PREMIÈRES ESQUISSES DU PROJET DÉVOILÉES.

En 2016, la Communauté de communes lançait un concours de maîtrise d'oeuvre pour son projet de maison de santé et de pôle petite enfance. Sur les 3 maîtres d'oeuvre qui ont été autorisés à remettre une offre, le jury de concours qui s'est réuni le 29 juin 2017 a retenu à l'unanimité le projet proposé par le groupement INEX-A ARCHITECTES (Le Bourget du Lac). Le Conseil communautaire du 7 juillet 2017 a entériné ce choix et a autorisé le Président à signer le marché de maîtrise d'oeuvre.

De juillet à septembre 2017, la Communauté a procédé à la démolition de l'ancien centre départemental de l'équipement pour libérer l'emprise qui accueillera le projet de Maison de Santé et du Pôle Petite Enfance.



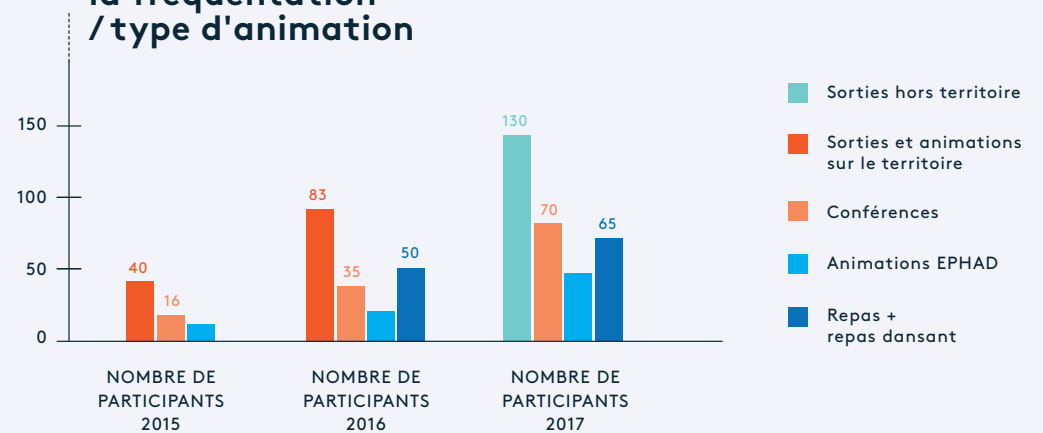


15

SEMAINE BLEUE

Le nombre de participants augmente quelque soit l'activité proposée. Par ailleurs, le fait de proposer des sorties hors territoire a eu beaucoup de succès. Les animations à l'EHPAD ont également bien fonctionné et ont permis de véritables rencontres inter-générationnelles. Enfin, bien que moins populaires que les sorties hors territoire, les conférences demeurent une activité qui plaît et est en progression.

évolution de la fréquentation / type d'animation



CONSULTANCES ARCHITECTURALES : 32

TRANSPORT DE PROXIMITÉ

Le transport de proximité permet aux habitants des 9 communes du territoire de se rendre à Moûtiers les mardis et/ou vendredis afin de profiter du marché ou d'autres activités. Quelques adaptations d'amélioration ont eu lieu en 2017 pour mieux répondre aux demandes des habitants.



rendre
accessible
la culture

16

OBJECTIF ATTEINT :

Les rendez-vous culturels proposent aux habitants de notre territoire une offre culturelle de proximité. L'idée de cette action est de programmer, dans les communes membres de l'intercommunalité, des spectacles vivants en privilégiant les périodes en dehors des saisons touristiques pour toucher davantage la population locale. En 2017, près de 450 personnes y ont participé.

Grâce au 6^e parcours culturel, près d'une centaine de collégiens ont pu assister à 3 spectacles et travailler directement avec les artistes et leurs enseignants lors du temps de résidence.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Un engagement fort bénéficiant à 105 enfants de Val Vanoise à hauteur de 1 430 €/enfant.

17



Perspectives 2018-2019

- Livraison maison de santé / pôle petite enfance
- Réflexion sur le logement notamment pour les personnes âgées
- Problématique du maintien à domicile
- Pass Sports Culture
- Informatisation des bibliothèques



Le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes Val Vanoise est devenue compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité économique. **Trois zones s'inscrivent dans cette vocation** du fait d'une volonté affirmée :

- L'Épenay à Champagny-en-Vanoise
- La Prairie à Bozel (uniquement l'extension)
- L'Écovet aux Allues.

La commune du Planay a émis la volonté de développer une zone d'activité économique sur son territoire (Les Favottes).

Ces zones identifiées, l'année 2017 a été propice aux transferts patrimoniaux, à l'établissement des équilibres budgétaires et financiers. La zone de Champagny a été viabilisée et des lots ont pu être commercialisés dès l'été 2017. Un certain nombre de lots sont encore à la vente pour des activités artisanales et commerciales, et vendus à partir de 88 HT le m² pour des surfaces allant de 480 à 860 m².

Les objectifs de Val Vanoise sont les suivants :

- Poursuivre le développement économique du territoire
- Proposer une offre d'accueil de proximité adaptée et structurée
- Offrir du foncier et des possibilités de développement pour les artisans ou acteurs économiques ayant un rayonnement communal voire intercommunal
- Garantir la qualité architecturale et paysagère des aménagements et des constructions



Pour ce faire, perspectives 2018 -2019 :

- Poursuite de la commercialisation ZAE Champagny
- Viabilisation ZAE Bozel
- Lancement ZAE Allues

développement
économique

18





tourisme

A l'instar de la compétence développement économique, une partie de la compétence touristique a été transférée à Val Vanoise. Notre territoire compte de nombreux points d'intérêts naturels et patrimoniaux pour les touristes.

Il a été proposé à ce titre de créer un **office de tourisme communautaire** dont le siège serait à Bozel et au bénéfice des communes de Bozel, Feissons-sur-Salins, Le Planay et Montagny. Cela s'explique également par le fait que la période estivale soit davantage propice à la circulation des visiteurs qui se déplacent plus facilement que pendant l'hiver. Les objectifs sont une augmentation du nombre de nuitées, la mise en avant des différents points d'intérêts de notre territoire (patrimoine naturel, historique, architectural...), ainsi que la fidélisation des touristes estivaux.

LE PROJET AMBITIEUX D'IMPLANTATION DES POINTS DE COLLECTE EST LANCÉ :

De septembre à fin novembre 2017, ont eu lieu des travaux d'installation de conteneurs semi-enterrés sur les communes du Planay, de Bozel (chef-lieu) et de Pralognan-la-Vanoise pour un montant de 891 K€.

Le nombre de points d'apport volontaire va diminuer, ce qui permettra une optimisation des coûts et une diminution des nuisances tout en amplifiant le geste du tri sélectif puisque l'ensemble des points disposera des trois flux (verre, emballages recyclables et ordures ménagères). Les plans des nouveaux points d'apports volontaires sont disponibles sur notre site internet. Au total, ce sont plus de 120 conteneurs qui ont été installés en 3 mois.



20



Perspectives 2018 - 2019

- Amélioration des horaires et fréquence des tournées.
- Suite à l'aménagement des points de collecte, à l'épisode neigeux de la saison hivernale 2017/2018, ajustement du dimensionnement en terme de moyens renforcement des effectifs, notamment au niveau de l'encadrement, matériel...).
- Mise en place d'un dispositif d'urgence avec une équipe d'intervention dédiée.
- Réflexion à mener sur la politique souhaitée sur les encombrants pour un dimensionnement du service en conséquence.
- Renforcement de la concertation et de la pédagogie auprès des usagers pour les communes concernées par l'implantation de points de collecte.

L'optimisation de l'organisation

- Un service qui s'est bien structuré mais qui doit encore s'améliorer
- Continuité de service sur l'encadrement (matin/après-midi, 7j/7j)
- Raisonnement par pôle abandonné au profit d'une logique communautaire (développement des tournées mutualisées sur plusieurs communes)
- Réorganisation récente de l'organigramme, nécessaire période de transition et d'adaptation
- Le service ne fait plus appel à un prestataire mais gère en direct la collecte de l'emballage et du verre sur les communes historiques du SIVOM.

Les actions de prévention mises en place sur le territoire

- + de 300 élèves sensibilisés aux éco gestes dans les écoles du territoire
- Val Vanoise met toujours à disposition gratuitement divers supports de communication afin de sensibiliser le public au tri et à la prévention des déchets : consignes de tri des déchets, autocollants stop pub...
- Semaine Européenne de Réduction des déchets : encore un succès cette année, pour le spectacle "Au Grand Bazar" qui a eu lieu à cette occasion. Plus de 200 personnes ont assisté à ce spectacle sensibilisant avec humour le public, à la consommation responsable.
- 4 installations de stockage de déchets inertes : Il s'agit d'installations classées pour la protection de l'environnement qui réceptionnent des déchets inertes du territoire en vue de les éliminer par enfouissement ou comblement sur site.

"Pensez à proposer votre matériel en bon état à des associations avant de le jeter en déchetterie"

CROIX ROUGE À MOÛTIERS,
CAPS À ALBERTVILLE, ETC.

21



en chiffre

587 TONNES EMBALLAGES / PAPIERS

→ DIMINUTION DE 2,4% DES TONNAGES OM
ENTRE 2016 ET 2017 : **7 761 TONNES**

→ BAISSÉ DE 4,5% DU TONNAGE VERRE : **1558 TONNES**

→ LE TRAITEMENT DES DÉCHETS A ÉTÉ MODIFIÉ ET EST DÉSORMAIS PRINCIPALEMENT GÉRÉ DANS LES USINES D'INCINÉRATION DE CHAMBÉRY, BOURGOIN-JALLIEU ET LA TRONCHE.

DÉCHETTERIES

→ **1051 BENNES COLLECTÉES** (+ 2.8%)

→ **172 TONNES DE DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES COLLECTÉS** : SÈCHE-CHEVEUX, RÉFRIGÉRATEURS, TV, TÉLÉPHONES, ETC.

→ **COLLECTE DU TEXTILE** : 52 TONNES EN 2017 (BORNES DE DÉCHETTERIES ET DANS LES VILLAGES). CES TEXTILES SONT VALORISÉS.

+ D'INFO ET LOCALISATION DES BORNES :
WWW.ECOTLC.F

→ PRINCIPAUX FLUX : ENCOMBRANTS,
BOIS, GRAVATS




Suite à la tempête Xynthia, le législateur a décidé un véritable portage qui doit être assuré, a minima, au niveau intercommunal : **concilier urbanisme, prévention des inondations et gestion des milieux aquatiques.**

- Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau. Protéger les populations contre les inondations.
- Replacer la gestion des cours d'eau au sein de l'aménagement du territoire.
- Structurer la maîtrise d'ouvrage nécessaire à l'atteinte des objectifs "eau". Organiser les structures intercommunales à l'échelle du bassin versant.

Val Vanoise doit par conséquent mettre en œuvre dès 2018 les actions nécessaires pour répondre aux enjeux d'intérêt général liés aux milieux aquatiques et au risque d'inondation. Le travail d'identification des actions et projets pour 2018/2019 a été initié dès 2017. Le financement de ces actions va nécessiter la mise en place d'une taxe supplémentaire propre à la GEMAPI.

Afin de limiter le montant de cette taxe, les projets devront être débattus et priorisés selon le degré d'urgence et au regard de la prévention des risques.



**préparation
de la Gestion des
milieux aquatiques
et protection contre
les inondations
(GEMAPI)**

approbation du SCOT

entretien des sentiers et cours d'eau

23

► SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

18 contrôles en 2017.

Schéma de Cohérence Territoriale de Tarentaise Vanoise

Le SCOT est un document de planification et d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 15 ans à venir. La construction du SCOT a démarré il y a plus de 7 ans et comporte six axes stratégiques :

- Une Tarentaise qui préserve son capital nature
- Une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification
- Un territoire de qualité pour les résidents permanents
- Une offre commerciale structurée
- Une offre de mobilité plus efficace et des alternatives à la voiture solo
- Une maîtrise des gaz à effet de serre, des risques et des nuisances anticipées.

ENTRETIEN

du Grand Tour de Tarentaise
et du chemin des vignes entre
le 18 mai et le 16 novembre :
fauchage, piochage, coupe de
chablis, entretien de cunettes.

Une astreinte est mise en place
lors des trails empruntant les
chemins communautaires.

3 COMMUNES

ont bénéficié du tarif du marché
de Val Vanoise pour entretenir
leurs propres sentiers.

LA LIMITATION

de la renouée du Japon est
également une préoccupation
de la communauté de
communes depuis une dizaine
d'années. Une fauche répétitive
des tâches et quelques poses de
bâches permettent d'en limiter
la propagation. 10 journées ont
été consacrées à cette fauche
en 2017 (équipe de 3
à 5 personnes).

55 JOURS

de travaux d'entretien de cours
d'eau. Ceci contribue depuis de
nombreuses années à prévenir le
risque d'inondation (les priorités
sont définies avec les communes
et l'ONF chaque printemps).



Des services
ressources très
actifs.

24





des ressources indispensables



RESSOURCES HUMAINES



COMMANDE PUBLIQUE / ACHATS

FINANCES

JURIDIQUE / GESTION DES ASSEMBLÉES



POLITIQUE BÂTIMENTAIRE

COMMUNICATION

SYSTÈMES D'INFORMATION / DIGITAL





des locaux pour Val Vanoise

Les élus ont approuvé
l'acquisition de locaux pour répondre
aux objectifs suivants :

Regrouper les services
aujourd'hui éparpillés
entre plusieurs sites sur
la commune de Bozel.

Ancrer
durablement
la Communauté
de communes
sur son territoire
et renforcer
ses structures.

Assurer l'accueil du
public dans de bonnes
conditions d'accessibilité.

Le choix s'est porté sur l'ancienne maison du Dr Jay, idéalement située dans le centre de Bozel, récente et est composé de 3 niveaux, qui viendra en complément du bâtiment actuel.

Au total, le bien immobilier représente une surface de **1241 m²** et bénéficie en outre de nombreuses places de stationnement.

En l'état actuel, le bâtiment nécessitera des travaux afin qu'il soit adapté à l'accueil de services.

Déploiement d'un logiciel de gestion des actes administratifs, dématérialisation totale de la commande publique, passation de marchés publics à enjeux.

Mutualisation des pratiques, structuration de l'ensemble des services, prévention des risques, expertise carrières et payes, organismes paritaires (Comité Technique et CHSCT), professionnalisation dans les recrutements, élaboration des fiches de poste, extension du régime indemnitaire.



Perspectives 2018-2019 :

Harmonisation des temps de travail et mise à plat du règlement intérieur, élaboration d'un guide d'accueil, mise en place d'une politique de formation et d'un tableau de promotion interne, mise en place d'un logiciel automatisant les payes et carrières (gain de temps) avec possibilité d'extension dès septembre à certaines communes.

Poursuite de la sécurisation des marges de manoeuvre financières afin d'assurer pleinement le projet de territoire, accompagnement des transferts de compétence (ZAE, tourisme, GEMAPI).



Perspectives 2018-2019 :

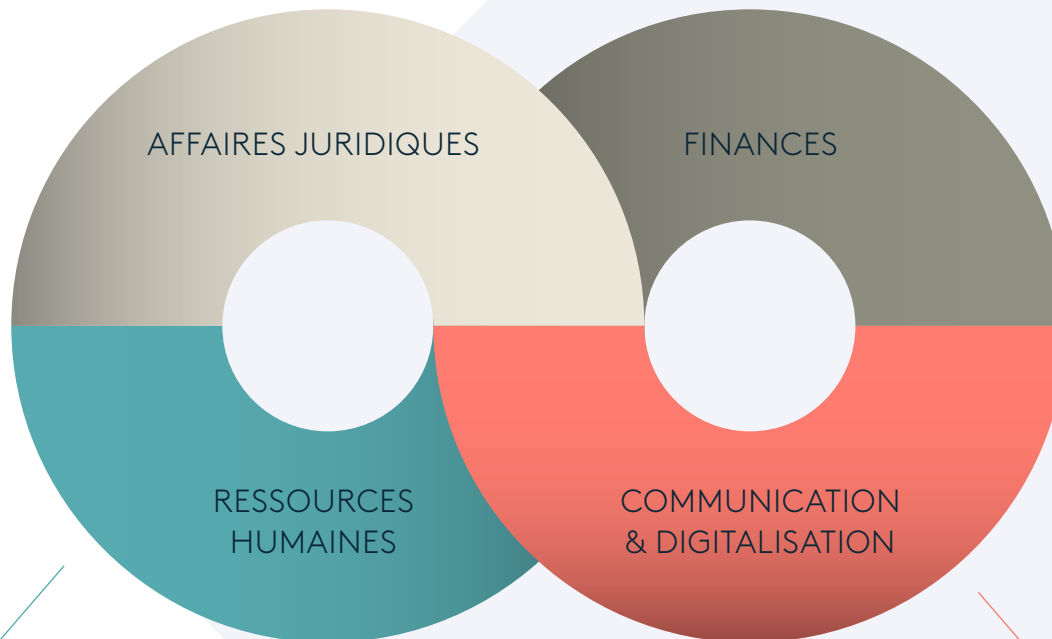
Mise en place d'un contrôle de gestion et d'un circuit électronique comptable, mise en place de la dématérialisation, financement de la seconde partie de mandat, mise en place de la taxe de séjour.

Logiciels métiers (logiciel collaboratif de planification, évolutivité finances et RH, gestion des assemblées, taxe de séjour, optimisation fiscale), portail usagers avec dématérialisation des paiements. Plus particulièrement en 2017: bilan de mi-mandat au sein de chaque commune.



Perspectives 2018-2019 :

Politique signalétique, mieux communiquer auprès des habitants.



28

un
développement
des services
ressources pour
les communes

Le projet de territoire qui a été voté par les élus va amener **Val Vanoise à investir 9,5 M€** entre 2017 et 2020 en s'appuyant sur une stratégie d'optimisation financière comme suit :

- Mener une recherche de subvention ambitieuse devant permettre plus de 2 M€ de financements extérieurs (Europe, Etat, Région, Département, etc.).
- Recourir à un endettement dans les conditions les plus avantageuses possibles à hauteur de 4M€.
- Assurer une bonne maîtrise des ressources internes afin de dégager un autofinancement optimisé.

29

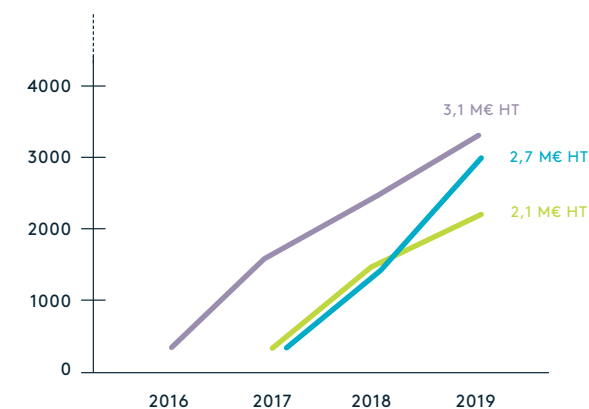
quelques
éléments
d'analyse sur
le contexte
financier

montant investissement Val Vanoise 2016 / 2019

— Maison
de santé

— Pôle petite
enfance Bozel

— Renouvellement
des PAV



L'ENDETTEMENT

Un **emprunt de 2,6M€** a été effectué en 2017 pour financer le projet de MSP et de pôle petite enfance afin de limiter au maximum l'utilisation du levier fiscal. À l'instar des projets structurants, le financement de ce type d'investissement impose le recours à l'emprunt.

L'encours de dette de Val Vanoise s'élève en 2017 à 7,7 millions.

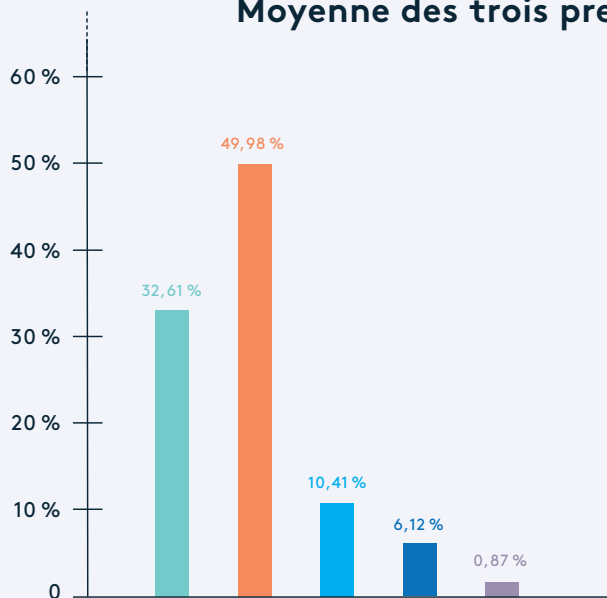
La capacité de désendettement de Val Vanoise était de 2,64 années, ce qui prouve une **bonne santé financière** (moyenne nationale : 5,5 années).

LES PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT

Augmentation soutenue des prélèvements de l'État qui impacte les finances de Val Vanoise.

Val Vanoise est considéré comme un **territoire privilégié**. Par conséquent, l'État a mis en place des mécanismes de péréquation avec les autres territoires moins favorisés via un fond dédié depuis 2012 ainsi qu'un système de dotation négative pour contribuer au redressement des finances publiques. L'ensemble de ces prélèvements représentent 16% des dépenses réelles de fonctionnement soit 1,9 M€ en 2017.

Les ressources de Val Vanoise Moyenne des trois premières années

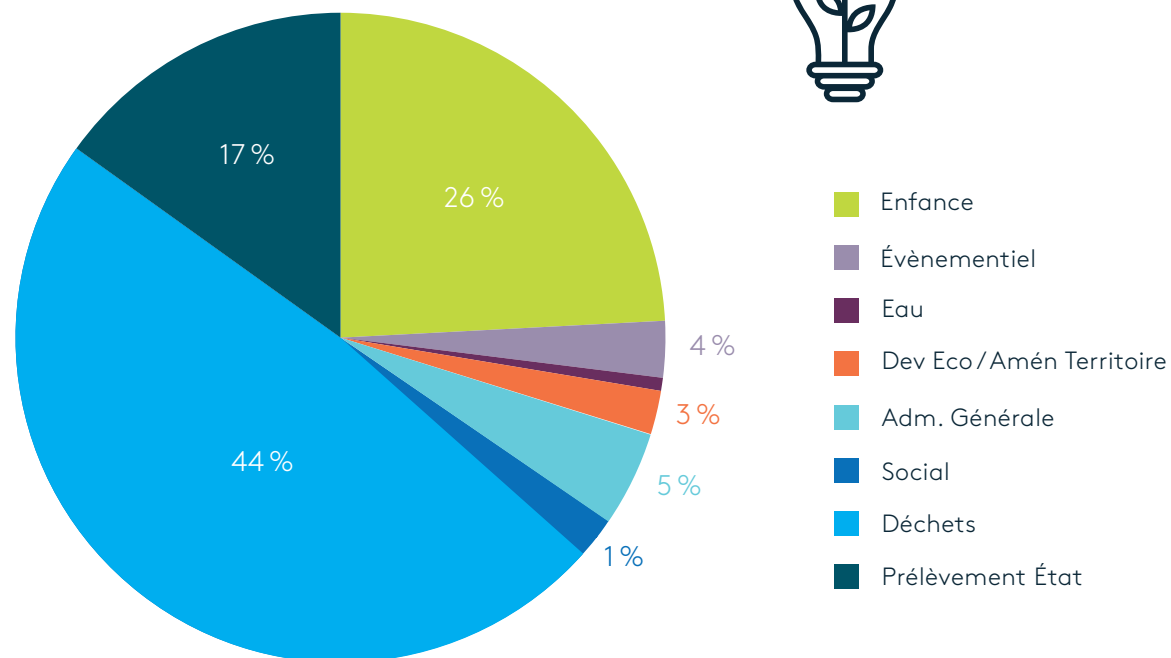


- Fiscalité additionnelle
- TEOM
- Dotations CAF et autres organismes
- Revenus Usagers
- Autres recettes

les ressources de Val Vanoise

30

Où va cet argent ? Répartition des dépenses



- Enfance
- Évènementiel
- Eau
- Dev Eco/Amén Territoire
- Adm. Générale
- Social
- Déchets
- Prélèvement État

31



Un projet
de territoire
performant



Optimisation
et mutualisation
des ressources





*Conformément à l'article L.5211-39 du Code
Général des Collectivités territoriales, le Président de
l'établissement public de coopération intercommunale
adresse chaque année, avant le 30 septembre, au
maire de chaque commune membre un rapport
retracant l'activité de l'établissement*

**Directeur de la publication
et de la rédaction :**

Thierry MONIN, Président
Luc MALLOL, Directeur des ressources

Rédaction :
Maëtte GULDENER

Conception graphique :

SQUID
SOLUTIONS CRÉATIVES

Contact :

valvanoise.fr
info@valvanoise.fr
04.79.55.03.34
71, rue des Tilleuls
73350 BOZEL

**"Se réunir
est un début,
rester ensemble est
un progrès, travailler
ensemble est la réussite"**

HENRY FORD

Crédits Photo :

D. André/M. Askew/S. Cande/Clark
A. Cornu/R. Garnier/Helloquence
JM. Gouedard/G. Lansard/P. Pachod
M. Pellicier/F. Poletti/P. Prudente
Spaaark/C. Young